

Île-de-France, Yvelines
Guyancourt
2 rue Eugène Viollet-le-Duc

Lycée de Villaroy

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002325
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, BH, 237, 240, 245, 249

Historique

HISTORIQUE ET PROGRAMME

1/ Un lycée sur les terrains de l'ancien aérodrome de Guyancourt

Dernier-né des quartiers de Guyancourt, c'est à partir de 1994 que Villaroy commence à sortir de terre sur les terrains d'aviation de l'usine Caudron-Renault, rattachés aux Aéroports de Paris en 1947 puis fermés en 1989^[1]. Dès 1965, le SDAURP (Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région de Paris) prévoit la création d'une ville nouvelle qui condamne cet aérodrome isolé au milieu d'une future zone urbaine^[2]. Après des années de recours et de procédures juridiques - les riverains voyant d'un mauvais œil l'implantation d'une ZAC qualifiée de véritable « *marée de béton destructeur* »^[3] - l'opération est finalement mise en chantier, avec la réalisation, sur l'emplacement même des anciens hangars et de la tour de contrôle, de près de 1500 logements, essentiellement collectifs. Le quartier accueille bientôt une population jeune, attirée par son dynamisme et la proximité d'un pôle de travail d'une taille inédite, le Technocentre de Renault, fleuron de l'automobile regroupant 12 000 salariés, érigé en 1998 par l'agence d'architecture Valode et Pistre.

Pour desservir ce morceau de ville en gestation, la construction d'un lycée polyvalent de 1200 places^[4] est rapidement envisagée par le Conseil régional d'Île-de-France. La loi du 23 juillet 1983, modifiée par la loi du 25 janvier 1985, a en effet transféré à ce jeune échelon des collectivités territoriales « *la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement des lycées et autres établissements d'enseignement de niveau équivalent* ». Ne disposant d'aucune structure technique ou administrative susceptible d'assurer directement la conduite de chantiers de cette importance, la Région fait le choix de recourir systématiquement à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) et aux marchés d'entreprises de travaux publics (METP) et de « *conception-construction-maintenance* ». Ce type de procédure se définit comme un contrat de longue durée (dans le cas du lycée de Guyancourt, il est conclu pour 15 ans) ayant pour but de confier au co-contractant de l'administration, moyennant un prix défini dès le départ, la conception et la réalisation d'un ouvrage public, ainsi que son entretien et son exploitation. Elle permet d'associer très en amont l'architecte et l'entreprise appelée à exécuter son projet, mais aussi d'éviter de dépasser les coûts attendus. Le groupement constitué (architecte + entreprise + éventuellement bureau d'études) est sélectionné à l'issue d'un appel d'offres et d'un jury de concours, où siègent la Région (président et vice-président en charge des lycées), le mandataire et diverses personnalités qualifiées (Rectorat, proviseur de l'établissement, maire de la commune concernée, directeur régional des

affaires scolaires, représentant de l'Ordre national des architectes, etc.). Libérés du catalogue des modèles constructifs, les architectes peuvent donner libre cours à leur créativité, tout en respectant un cahier des charges précis^[5].

2/ Une jeune agence d'architectes

A l'issue d'un jury organisé le 19 février 1992^[6], le Conseil régional d'Île-de-France et son mandataire (l'Établissement Public d'Aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines) retiennent la candidature des architectes François Lombard, Pierre Béasse et Jean-François Houguenade, associés au bureau d'études OTH Bâtiment et à l'entreprise de BTP Bouygues.

Fondateurs d'une toute jeune agence d'architecture au début des années 1990^[7], Lombard, Béasse et Houguenade n'ont encore que peu de réalisations communes à leur actif, sinon le centre culturel du Pin Galant à Méry-sur-Oise (1989), les bureaux de la Direction opérationnelle de France Télécom à Toulouse (1991) et dans le domaine scolaire, dans lequel ils s'illustreront par la suite, le lycée Paul Le Rolland de Drancy (1994)^[8]. Mais ce peu d'expérience ne les disqualifie pas auprès du Conseil régional, qui est bien décidé à faire disparaître « les HLM pédagogiques des années 60-70 »^[9] et à « redonner à l'architecture une position éminente »^[10]. Aussi est-il prêt à mettre à l'honneur des équipes débutantes, particulièrement dans le contexte des villes nouvelles, où elles continueront, pour la plupart, à remporter des commandes^[11].

3/ Un programme polyvalent

Le programme du concours est celui d'un lycée polyvalent dimensionné pour 1200 élèves, dont les trois secteurs d'enseignement (général, scientifique et tertiaire, industriel) conditionnent les demandes en salles de cours :

- 25 salles banalisées de 35 à 60 m² pour l'enseignement général (15 à 30 élèves)
- 14 salles d'enseignement spécialisé de 60 à 90 m² pour l'enseignement scientifique et tertiaire (informatique, laboratoires de langues)
- 14 salles de travaux pratiques et laboratoires de 90 à 110 m² pour l'enseignement industriel.

Le futur établissement devra également comporter un hall d'accueil, un centre de documentation-bibliothèque, des bureaux pour l'administration, une infirmerie, des locaux destinés à la vie sociale, aux sports et à la maintenance, un restaurant permettant de servir environ 830 repas par jour, ainsi que six logements et un parc de stationnement pour automobiles d'une soixantaine de places – le tout constituant une surface de 7170 m² utiles^[12].

[1] GUILBOT, Robert, GUILBOT, Valérie, « L'aérodrome de Guyancourt, un morceau d'histoire enfoui », *Miroir*, n° 5, 1991, pp. 27-50.

[2] COUDERCHON, Philippe, « L'aérodrome de Guyancourt, 1930-1989 », *Le Trait d'union*, n° 129, janvier-février 1990, pp. 37-50.

[3] « Guyancourt, vive polémique à propos de l'urbanisation de la ZAC de Villaroy, le pavé dans la mare », *Toutes les nouvelles*, 24 février 1982, p. 3.

[4] Archives régionales, 3 W 98, Conseil régional d'Île-de-France, concours de conception-construction-maintenance pour un lycée polyvalent de 1200 places à Guyancourt, 1992-1993.

[5] *Aujourd'hui le lycée, 1986-1996, 10 ans d'architecture lycéenne en Île-de-France*, Conseil régional d'Île-de-France, Paris, 1996, p. 17.

[6] Archives régionales, 3 W 98, Conseil régional d'Île-de-France, Direction des Affaires scolaires, lycée polyvalent de Guyancourt, concours de conception-construction-maintenance, jury du 19 février 1992, rapport de la commission technique.

[7] Dont l'activité se poursuit aujourd'hui au sein de l'agence ABH architectes, qui associe Jean-François Houguenade à Alexandre Chassang.

[8] Source : <https://www.archi-guide.com/AR/lombardF.htm> [en ligne] consulté le 13 mars 2020.

[9] *Aujourd'hui le lycée, 1986-1996, 10 ans d'architecture lycéenne en Île-de-France*, Conseil régional d'Île-de-France, Paris, 1996, p. 19.

[10] Ibid., p. 15.

[11] En 2002, Lombard, Béasse et Houguenade réaliseront pour la ville de Guyancourt la médiathèque Jean Rousselot, également pour équiper le quartier de Villaroy.

[12] « Le lycée polyvalent de Villaroy à Guyancourt, une comète dans la plaine », *L'Empreinte*, n° 24, mars 1994, pp. 14-19.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()

Dates : 1992 (daté par source), 1993 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : François Lombard (architecte, attribution par source), Pierre Béasse (architecte, attribution par source), Jean-François Houguenade (architecte, attribution par source)

Description

DESCRIPTION

1/ « La comète et la spirale de la connaissance »

Ouvert à la fin de l'année 1993, après dix mois de chantier prestement conduits en une unique tranche, le lycée de Villaroy, comme d'autres projets de l'agence des architectes Lombard, Béasse et Houguenade, résulte d'une démarche combinant « *le fonctionnalisme à l'allégorie* »^[1]. C'est en effet l'évocation d'une comète qui a présidé à sa conception : « *près du bois de Villaroy, une comète a posé sur l'herbe humide sa longue traînée bordée de filaments. Depuis sa tête, tourbillon d'énergie, les spirales se déploient, laissent entre elles filtrer la lumière. Lentement, l'immatériel devient matière ; murs courbes de béton, toitures de métal définissent l'espace. Sur plusieurs niveaux, des cellules se forment comme les maillons d'une chaîne, image de la progression dans la connaissance, dont la source est circulaire. Entre elles, les liaisons s'organisent, espaces divergents en quête de lumière. La comète de Villaroy accueille ses élèves, l'allégorie devient réalité* »^[2] commente François Lombard à propos de l'établissement, qui représente une véritable invitation à la découverte du savoir et de son processus de transmission.

Mais le choix de la comète à plusieurs queues en spirale comme tracé directeur n'est pas qu'un geste architectural gratuit : l'organisation spatiale qu'il engendre répond tout à fait aux besoins et aux exigences du programme, ainsi qu'à son insertion dans la ville. Le lycée est implanté sur un terrain de près de 25 000 m² situé au cœur de la ZAC de Villaroy et présentant deux principales contraintes : le voisinage, à l'ouest, d'une vaste zone pavillonnaire impliquant de limiter la hauteur des équipements pour mieux les fondre dans leur environnement et le passage, au nord, d'une voie rapide, source de nuisances sonores.

Le plan du lycée adopte donc la forme d'une comète à trois branches de longueur inégale, qui se matérialise par trois corps de bâtiments courbes convergeant vers un point « *situé en rotule à l'angle de deux voies* »^[3] - la fameuse voie rapide (l'avenue de l'Europe) et la rue Viollet le Duc, où se trouve son entrée, mise en valeur par un parvis et un mail planté menant au carrefour. Les élèves pénètrent dans le bâtiment par la tête de la spirale, qui regroupe l'origine du savoir : la salle de réunion des professeurs et le CDI, qui surplombent un hall circulaire. Les lieux d'enseignement sont distribués dans les trois « filaments » de la comète qui s'en détachent. La branche de l'enseignement technique, au nord, est plus épaisse car elle abrite les laboratoires et les ateliers ; les deux autres, au sud, sont plus courtes et plus étroites pour les classes d'enseignement général et spécialisé. Dans la branche nord, les disciplines se répartissent par niveaux : industrielles au rez-de-chaussée, scientifiques au premier étage et tertiaires au second. Une quatrième branche, plus écartée et ne comportant que deux niveaux, accueille l'administration et les services généraux. Ainsi configuré, le lycée répond à deux requêtes du cahier des charges établi par la Région : que les types d'enseignement puissent y être « *repérables symboliquement* » et qu'il offre, à l'articulation des deux voies, « *un signal lisible et bien positionné* »^[4].

Deux autres contraintes étaient posées dans le cahier des charges : soigner les circulations afin de permettre aux élèves d'accéder facilement et rapidement à l'ensemble des pôles fonctionnels, tout en leur aménageant des zones de rencontre et de convivialité. Le projet y répond d'une manière originale : à partir d'un hall de taille réduite malgré sa double hauteur, et à mesure que les lycéens progressent dans le bâtiment, de larges couloirs aux murs curvilignes les conduisent vers des espaces de plus en plus dilatés. Ils cheminent d'abord vers un atrium à coursives, orné d'une fresque peinte sur béton sur trois niveaux : « *L'échelle humaine* », réalisée en 1993 par Michel Yakovlev. Cette œuvre joyeuse, formée d'aplats de couleurs vives, inspirée à la fois par la technique du graffiti pratiquée par l'artiste dès les années 1980 et par le travail de Keith Haring et ses figures synthétiques soulignées de noir, célèbre la solidarité entre les élèves. En poursuivant leur déambulation, ceux-ci parviennent à un foyer et à une agora de forme trapézoïdale, qui débouchent sur l'extérieur et se prolongent par un préau et par le réfectoire. Un escalier monumental y conduit vers les étages supérieurs.

Ce parcours est ponctué par la lumière naturelle qui pénètre à flots dans l'établissement aux différentes heures de la journée grâce à de multiples ouvertures : bandeaux de baies sous la toiture, verrières zénithales au-dessus du hall et de l'atrium, hautes parois vitrées en bout de circulation et fentes verticales dans le CDI, qui composent une sorte de gigantesque « *cadran solaire* »^[5].

Le dernier enjeu résidait dans l'insertion urbaine du lycée au sein de la ZAC de Villaroy. Les architectes la réalisent grâce à un traitement différencié des façades. Côté nord, le long de la voie rapide, l'établissement présente un front bâti continu, dont l'épannelage va décroissant depuis l'est – où il est au gabarit des bâtiments voisins – jusqu'à l'ouest, où il épouse les contours de la zone pavillonnaire. « *Sa façade curviligne lisse, brillante, alternance de strates métalliques et minérales (bandes d'aluminium et de verre), donne une impression de mouvement* »^[6] : conçue pour offrir une « *lecture cinématique* »^[7] aux passagers des véhicules circulant sur l'avenue de l'Europe, elle se dévoile progressivement avec ses perspectives fuyantes. Sa courbure procure aussi un affaiblissement acoustique important. Au sud, au contraire, les décrochements de volumes, la pente des toitures et le rythme des pilastres de béton contribuent à faire la transition avec la cour et l'échelle du piéton.

2/ Des techniques et des matériaux contemporains

Les techniques et les matériaux employés viennent conforter la distinction des deux façades et souligner le caractère démonstratif de l'entrée. La structure du lycée est en béton armé à murs porteurs, poteaux et poutres, établis sur une trame dont la taille s'adapte à la vocation des locaux : 9 mètres au nord pour les salles de classes les plus vastes du pôle technique, 7, 50 mètres au sud pour celles, plus petites, des enseignements généraux et spécialisés.

La façade principale, à l'est, se démarque grâce à la forme cylindrique du centre de documentation (25 m de diamètre) servant d'auvent à l'accès des élèves. Elle offre une alternance d'ailettes verticales en tôle d'aluminium et de bandes vitrées. L'ensemble est cerné par des lisses horizontales en aluminium anodisé de ton champagne (beige doré).

Sur la façade nord, se prolonge ce dialogue entre matité et brillance, grâce à un revêtement de grès cérame vernissé gris foncé qui contraste avec l'acier laqué des trumeaux des fenêtres et les lisses horizontales en aluminium extrudé formant un léger débord.

La façade sud révèle des couleurs plus chaleureuses. Rythmée par des poteaux de béton lasuré aujourd'hui gris, mais qui à l'origine étaient d'une teinte légèrement rosée, elle est traitée en enduit monocouche beige avec des châssis en PVC blanc. Son rigoureux quadrillage géométrique est reproduit sur le sol de la cour, afin d'apporter un peu d'animation à son univers minéral.

3/ Le 1% artistique et le temps scolaire

« L'architecte a pris la dimension de l'usager, le lycéen, se déplaçant heure après heure d'un cours à l'autre, du réfectoire au foyer, etc. »^[8]. Cette constatation, émise en 1996 par le Conseil régional d'Île-de-France après dix ans d'exercice de sa maîtrise d'ouvrage, s'applique également, à Villaroy, aux deux œuvres créées au titre du 1% artistique par l'artiste Jean-Marc Philippe, l'un des pionniers du mouvement « Space Art »^[9].

Pilotées par informatique, elles ont pour thème le temps de la vie scolaire et son écoulement. La première se trouve à l'extérieur de l'établissement : des balises lumineuses marquent la façade ; leur répartition reprend l'allégorie de la « spirale de la connaissance » qui préside à la dynamique architecturale de l'édifice. « *Le centre de documentation est considéré comme l'équivalent d'un disque dur d'ordinateur dont s'échappent des éléments d'informations (des éclairs) allant comme irriguer les salles de classes par une implantation de balises en progression arithmétique sur la façade nord. Leur allumage est géré en fonction des heures d'activité du lycée* ». ^[10] Elles brillent ainsi d'un discret éclat, bleu la nuit et blanc le jour.

Dans le hall d'entrée, Jean-Marc Philippe incorpore dans un panneau mural noir 365 diodes sur une ellipse représentant la course de la Terre sur son orbite autour du Soleil. Ce dispositif est mis à zéro le jour de la rentrée, afin qu'une nouvelle diode s'illumine chaque jour pour témoigner symboliquement de l'avancée de l'année scolaire.

[1] Ibid., p. 15.

[2] « Le lycée polyvalent de Villaroy à Guyancourt, une comète dans la plaine », *L'Empreinte*, n° 24, mars 1994, p. 19.

[3] Archives régionales, 3 W 98, Conseil régional d'Île-de-France, Direction des Affaires scolaires, lycée polyvalent de Guyancourt, concours de conception-construction-maintenance, jury du 19 février 1992, rapport de la commission technique, p. 144.

[4] Ibid., p. 146.

[5] « Le lycée polyvalent de Villaroy à Guyancourt, une comète dans la plaine », *L'Empreinte*, n° 24, mars 1994, p. 17.

[6] Ibid., p. 16.

[7] Archives régionales, 3 W 98, Conseil régional d'Île-de-France, Direction des Affaires scolaires, lycée polyvalent de Guyancourt, concours de conception-construction-maintenance, jury du 19 février 1992, rapport de la commission technique, p. 146.

[8] *Aujourd'hui le lycée, 1986-1996, 10 ans d'architecture lycéenne en Île-de-France*, Conseil régional d'Île-de-France, Paris, 1996, p. 40.

[9] Géophysicien de formation, Jean-Marc Philippe (mort en 2008) était l'un des chefs de file de ce courant de « l'Art de l'espace ». Il avait mis au point le projet KEO, un microsatellite de la forme d'un oiseau, conçu pour voyager plus de 50 000 ans en orbite autour de la Terre et contenant des « cadeaux » destinés au futur de l'Humanité : précis encyclopédique regroupant tout le savoir humain, photographies de personnes peuplant la planète, échantillons d'air, d'eau de mer et de terre, multitude de messages écrits par les hommes à l'attention de leurs descendants...

[10] « Le lycée polyvalent de Villaroy à Guyancourt, une comète dans la plaine », *L'Empreinte*, n° 24, mars 1994, p. 18.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 4 étages carrés

Couvrements :

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques :

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

"La comète et la spirale de la connaissance" : le lycée de Villaroy à Guyancourt

Annexe 1

SOURCES

Documents d'archives

Archives régionales, 3 W 98, Conseil régional d'Île-de-France, Direction des Affaires scolaires, lycée polyvalent de Guyancourt 1200 places, concours de conception-construction-maintenance, jury du 19 février 1992, rapport de la commission technique.

Bibliographie

- « Guyancourt, vive polémique à propos de l'urbanisation de la ZAC de Villaroy, le pavé dans la mare », *Toutes les nouvelles*, 24 février 1982, p. 3.
- COUDERCHON, Philippe, « L'aérodrome de Guyancourt, 1930-1989 », *Le Trait d'union*, n° 129, janvier-février 1990, pp. 37-50.
- GUILBOT, Robert, GUILBOT, Valérie, « L'aérodrome de Guyancourt, un morceau d'histoire enfoui », *Miroir*, n° 5, 1991, pp. 27-50.
- « Le lycée polyvalent de Villaroy à Guyancourt, une comète dans la plaine », *L'Empreinte*, n° 24, mars 1994, pp. 14-19.
- *Aujourd'hui le lycée, 1986-1996, 10 ans d'architecture lycéenne en Île-de-France*, Conseil régional d'Île-de-France, Paris, 1996, p. 17.

Illustrations



Dessin représentant l'établissement, conservé et exposé dans le hall du lycée (non signé, non daté).

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800234NUC4A



Vue générale du lycée, depuis le parvis d'entrée tourné vers la ZAC de Villaroy, née sur les terrains de l'ancien aérodrome de Guyancourt.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800235NUC4A



L'entrée du lycée avec la tête de la spirale incarnant, dans le programme allégorique de l'établissement, l'origine du savoir : le CDI de plan circulaire, surmontant le hall.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800236NUC4A



Détail de la tête de la spirale, formée par le CDI de plan circulaire.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800237NUC4A



Le CDI circulaire, incarnant l'origine du savoir, présente une alternance d'ailettes verticales en tôle d'aluminium et de bandes vitrées. L'ensemble est cerné par des lisses horizontales en aluminium anodisé de ton champagne (beige doré).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800238NUC4A



Les architectes ont travaillé sur l'insertion urbaine du lycée : du côté de la voie rapide, il présente un front bâti continu, dont l'épannelage va décroissant, jusqu'à l'ouest, au bout de la comète, où il épouse les contours de la zone pavillonnaire dans laquelle il se fonde.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800240NUC4A



Détail de la façade nord, du côté de la voie rapide.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800241NUC4A



C'est du côté de la façade nord que se comprend le mieux l'analogie entre le lycée et une comète posée dans la plaine.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800242NUC4A



La façade nord joue du contraste entre matité et brillance, grâce à un revêtement de grès cérame vernissé gris foncé qui rompt avec l'acier laqué des trumeaux des fenêtres et les lisses horizontales en aluminium extrudé formant un léger débord.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800243NUC4A



Détail de la façade nord, avec le départ des escaliers de secours. La structure du lycée est en béton armé à murs porteurs, poteaux et poutres, établis sur une trame dont la taille s'adapte à la vocation des locaux : 9 mètres ici au nord



Détail des escaliers de secours, faisant ressembler l'édifice à un insecte arrimé au sol.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800245NUC4A



Détail des escaliers de secours de la façade nord.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800246NUC4A

pour les salles de classes les plus vastes du pôle technique et tertiaire.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800244NUC4A



Détail de la trame large de la façade nord.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800248NUC4A



Vue générale de la façade sud du lycée.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800249NUC4A



Sur la façade sud, les décrochements de volumes, la pente des toitures et le rythme des pilastres de béton contribue à faire la transition avec la cour et l'échelle du piéton.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800250NUC4A



La façade sud est composée selon une trame plus étroite de 7,50 m, puisqu'elle abrite des classes plus petites (les enseignements généraux et spécialisés).

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800251NUC4A



Détail des pilastres qui rythment la façade sud.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800252NUC4A



La structure constructive est volontairement apparente sur la façade sud, avec des poteaux de béton lasuré gris qui font écho aux brise-soleil métalliques.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800253NUC4A



Vue générale de la façade sud et de la partie dévolue au réfectoire.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800255NUC4A



Vue générale de la verrière zénithale qui surplombe le hall d'entrée du lycée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800257NUC4A



Vue générale du hall de l'établissement, surplombé par une verrière zénithale qui y fait entrer la lumière à flots.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800259NUC4A



Vue générale du hall du lycée.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800260NUC4A



Vue générale du hall et de sa verrière zénithale, depuis la coursive conduisant au CDI.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800262NUC4A



Vue générale du hall depuis la coursive, avec au fond l'œuvre (panneau noir fixé au mur) de Jean-Marc Philippe réalisée au titre du 1% artistique.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800263NUC4A



L'œuvre de Jean-Marc Philippe est un panneau mural noir, avec 365 diodes placées sur une ellipse représentant la course de la Terre sur son orbite autour du Soleil. Ce dispositif est mis à zéro le jour de la rentrée, afin qu'une nouvelle diode s'illumine chaque jour pour témoigner symboliquement de l'avancée de l'année scolaire. Cette œuvre n'est plus aujourd'hui en état de fonctionnement.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800264NUC4A



L'atrium, au centre du lycée, est orné d'une fresque peinte sur béton sur trois niveaux, baptisée « L'échelle humaine », réalisée en

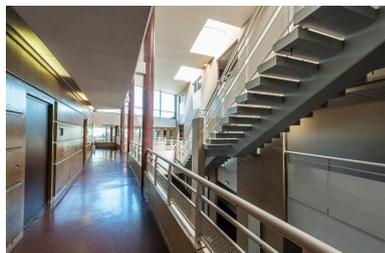


Vue sur la fresque de Yakovlev depuis les coursives de l'atrium.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800269NUC4A

1993 par Michel Yakovlev. Cette œuvre joyeuse, formée d'aplats de couleurs vives, inspirée à la fois par la technique du graffiti pratiquée par l'artiste dès les années 1980 et par le travail de Keith Haring et ses figures synthétiques soulignées de noir, célèbre la solidarité entre les élèves.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800265NUC4A



Vue générale des circulations intérieures.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800268NUC4A



Vue intérieure du réfectoire.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800270NUC4A



Vue générale du CDI.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800271NUC4A



Effets de lumière dans le CDI.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20207800272NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

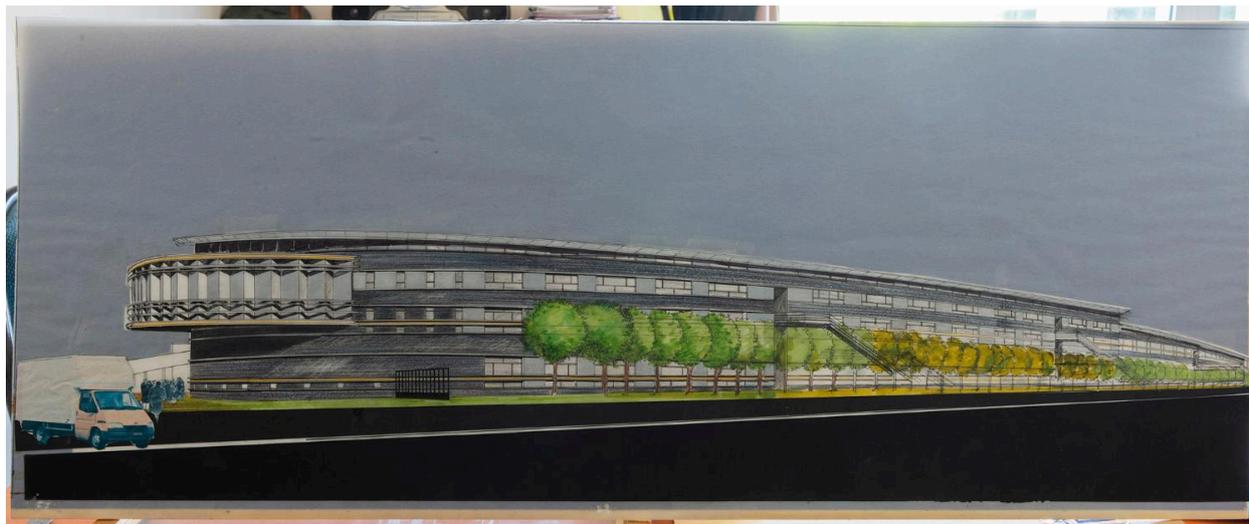
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens issus de la décentralisation, 1986-années 2000 (IA00141478)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Dessin représentant l'établissement, conservé et exposé dans le hall du lycée (non signé, non daté).

IVR11_20207800234NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du lycée, depuis le parvis d'entrée tourné vers la ZAC de Villaroy, née sur les terrains de l'ancien aérodrome de Guyancourt.

IVR11_20207800235NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'entrée du lycée avec la tête de la spirale incarnant, dans le programme allégorique de l'établissement, l'origine du savoir : le CDI de plan circulaire, surmontant le hall.

IVR11_20207800236NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la tête de la spirale, formée par le CDI de plan circulaire.

IVR11_20207800237NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le CDI circulaire, incarnant l'origine du savoir, présente une alternance d'ailettes verticales en tôle d'aluminium et de bandes vitrées. L'ensemble est cerné par des lisses horizontales en aluminium anodisé de ton champagne (beige doré).

IVR11_20207800238NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les architectes ont travaillé sur l'insertion urbaine du lycée : du côté de la voie rapide, il présente un front bâti continu, dont l'épannelage va décroissant, jusqu'à l'ouest, au bout de la comète, où il épouse les contours de la zone pavillonnaire dans laquelle il se fond.

IVR11_20207800240NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



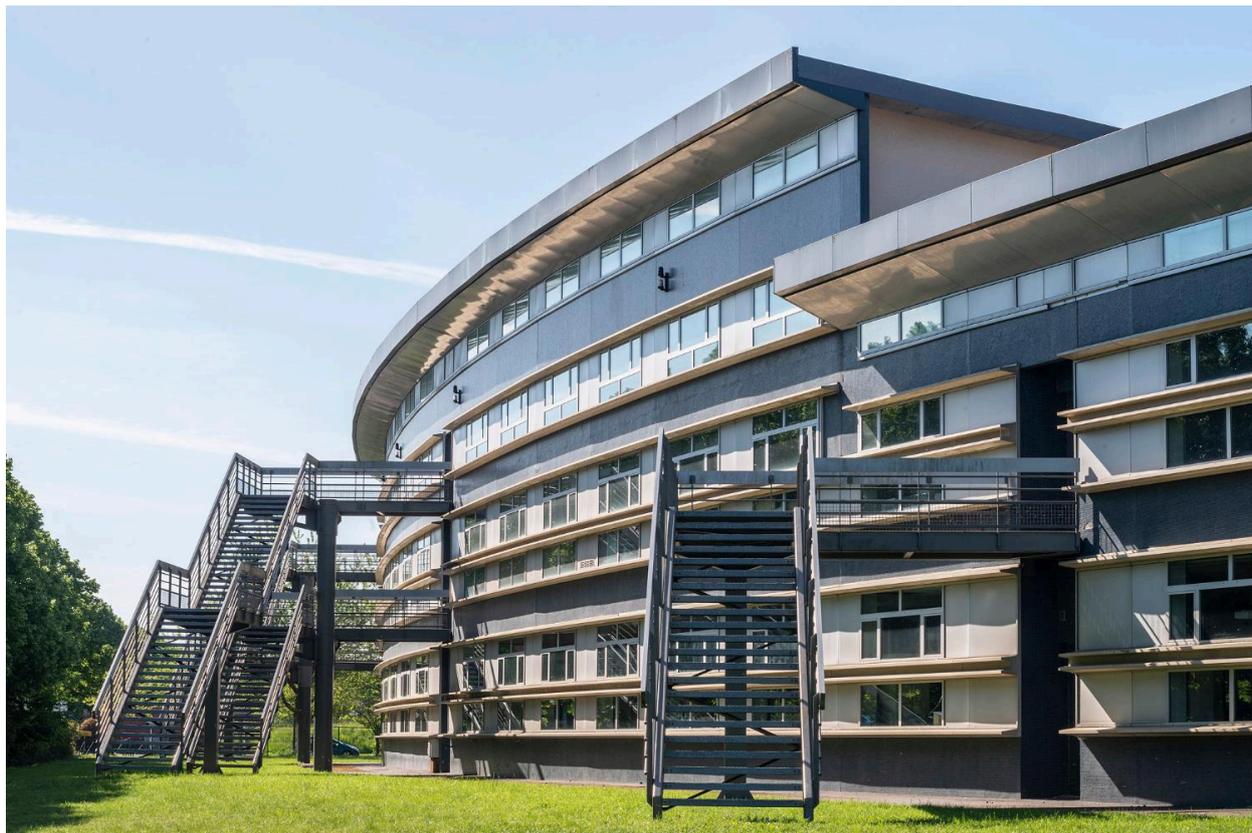
Détail de la façade nord, du côté de la voie rapide.

IVR11_20207800241NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



C'est du côté de la façade nord que se comprend le mieux l'analogie entre le lycée et une comète posée dans la plaine.

IVR11_20207800242NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La façade nord joue du contraste entre matité et brillance, grâce à un revêtement de grès cérame vernissé gris foncé qui rompt avec l'acier laqué des trumeaux des fenêtres et les lisses horizontales en aluminium extrudé formant un léger débord.

IVR11_20207800243NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la façade nord, avec le départ des escaliers de secours. La structure du lycée est en béton armé à murs porteurs, poteaux et poutres, établis sur une trame dont la taille s'adapte à la vocation des locaux : 9 mètres ici au nord pour les salles de classes les plus vastes du pôle technique et tertiaire.

IVR11_20207800244NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des escaliers de secours, faisant ressembler l'édifice à un insecte arrimé au sol.

IVR11_20207800245NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des escaliers de secours de la façade nord.

IVR11_20207800246NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la trame large de la façade nord.

IVR11_20207800248NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade sud du lycée.

IVR11_20207800249NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Sur la façade sud, les décrochements de volumes, la pente des toitures et le rythme des pilastres de béton contribuent à faire la transition avec la cour et l'échelle du piéton.

IVR11_20207800250NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



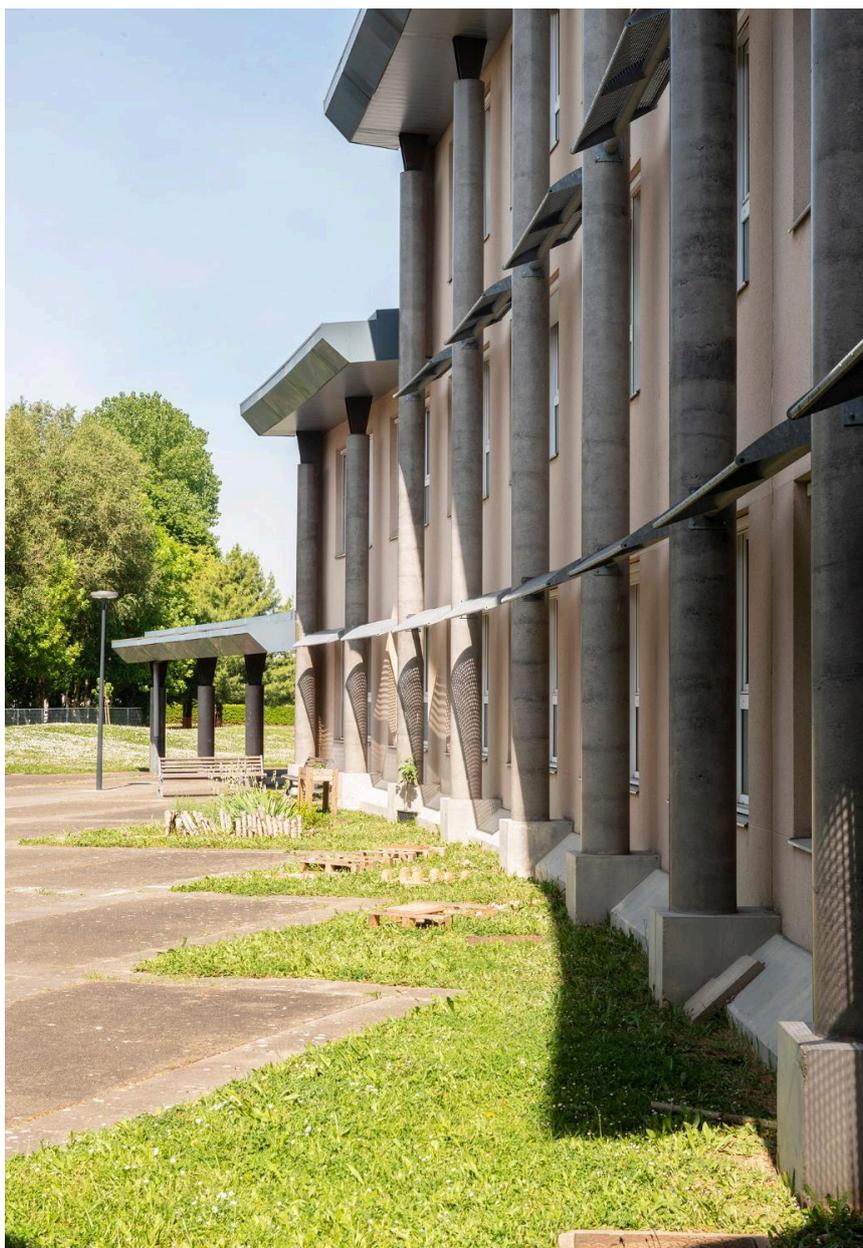
La façade sud est composée selon une trame plus étroite de 7,50 m, puisqu'elle abrite des classes plus petites (les enseignements généraux et spécialisés).

IVR11_20207800251NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



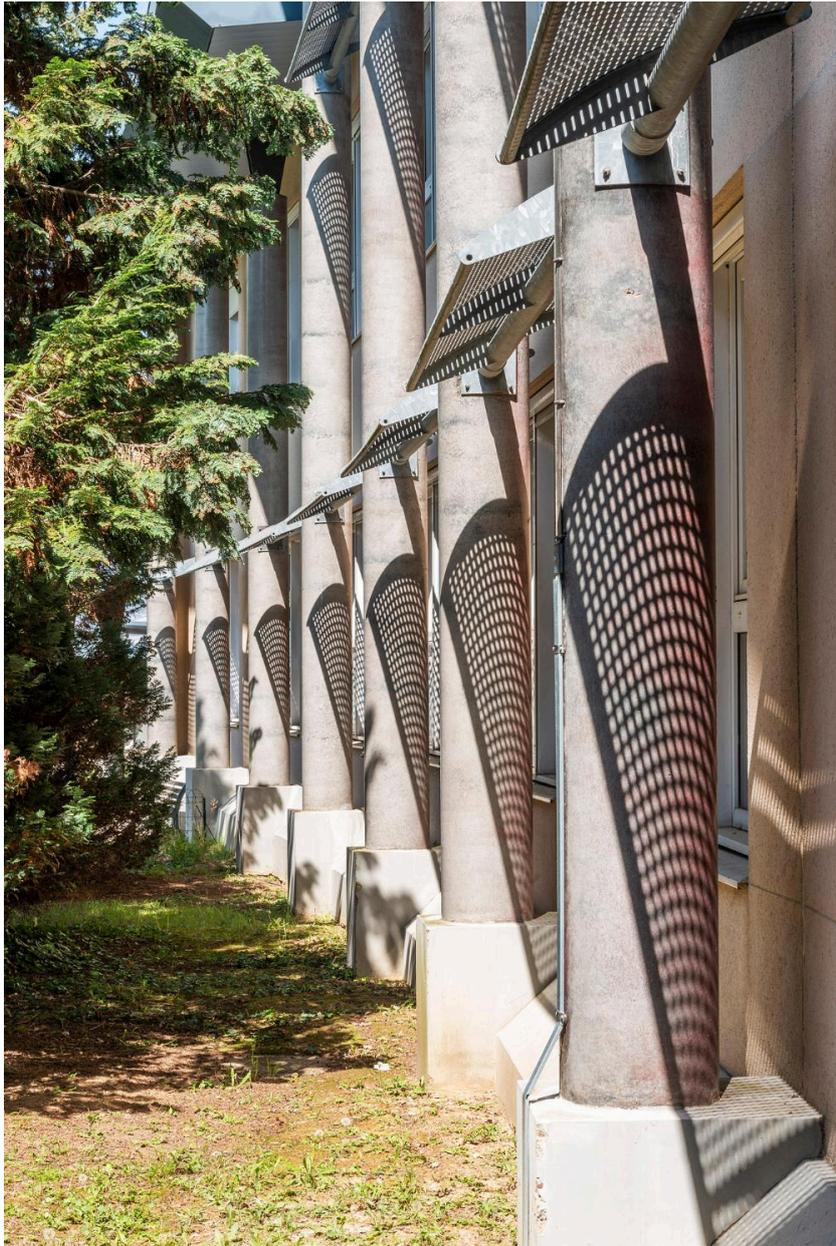
Détail des pilastres qui rythment la façade sud.

IVR11_20207800252NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La structure constructive est volontairement apparente sur la façade sud, avec des poteaux de béton lasuré gris qui font écho aux brise-soleil métalliques.

IVR11_20207800253NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la façade sud et de la partie dévolue au réfectoire.

IVR11_20207800255NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la verrière zénithale qui surplombe le hall d'entrée du lycée.

IVR11_20207800257NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du hall de l'établissement, surplombé par une verrière zénithale qui y fait entrer la lumière à flots.

IVR11_20207800259NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



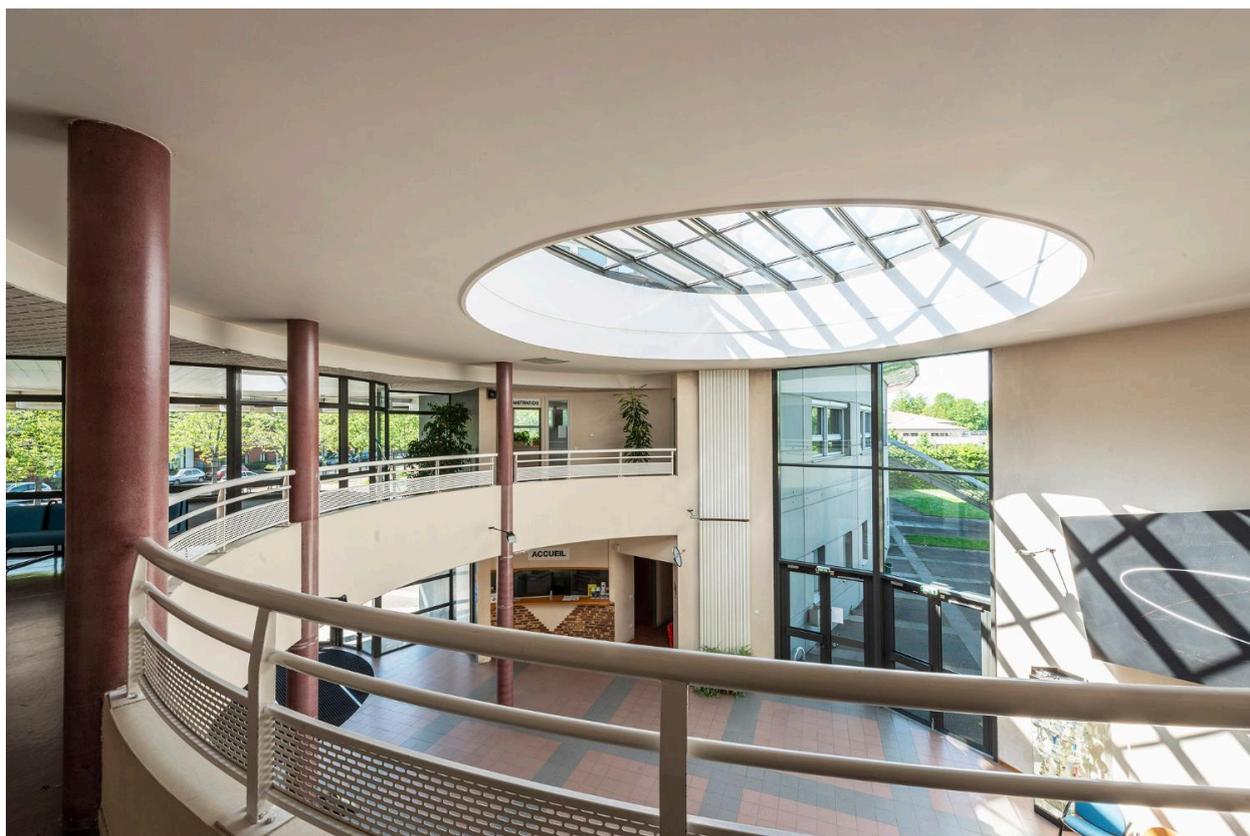
Vue générale du hall du lycée.

IVR11_20207800260NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



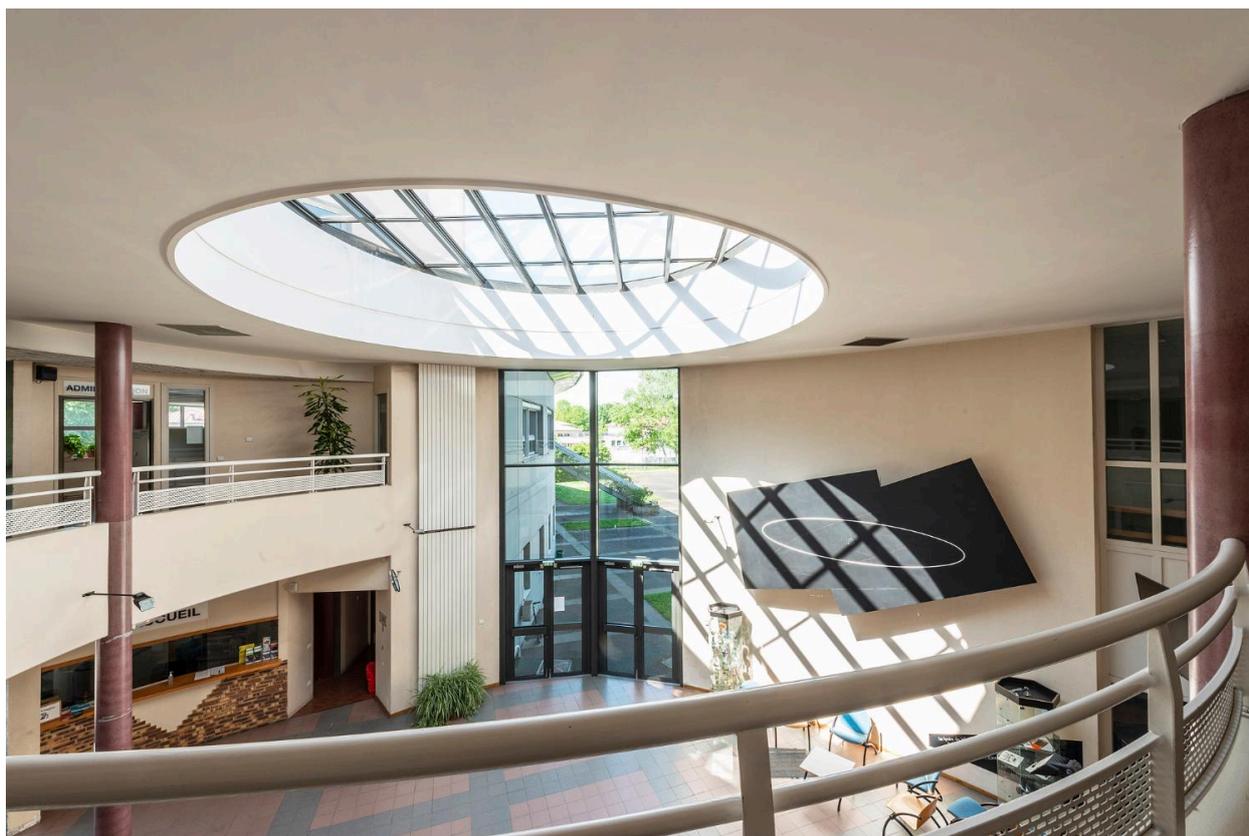
Vue générale du hall et de sa verrière zénithale, depuis la coursive conduisant au CDI.

IVR11_20207800262NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



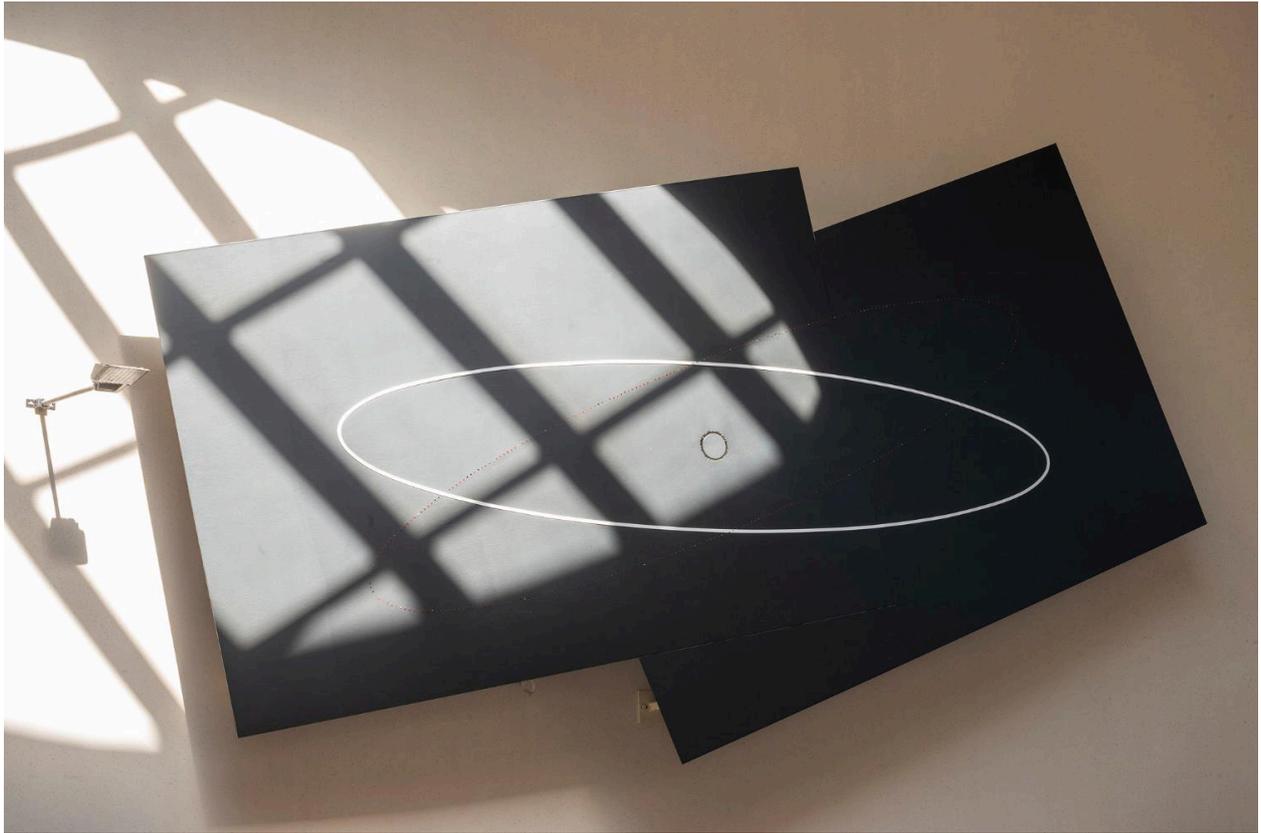
Vue générale du hall depuis la coursive, avec au fond l'œuvre (panneau noir fixé au mur) de Jean-Marc Philippe réalisée au titre du 1% artistique.

IVR11_20207800263NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



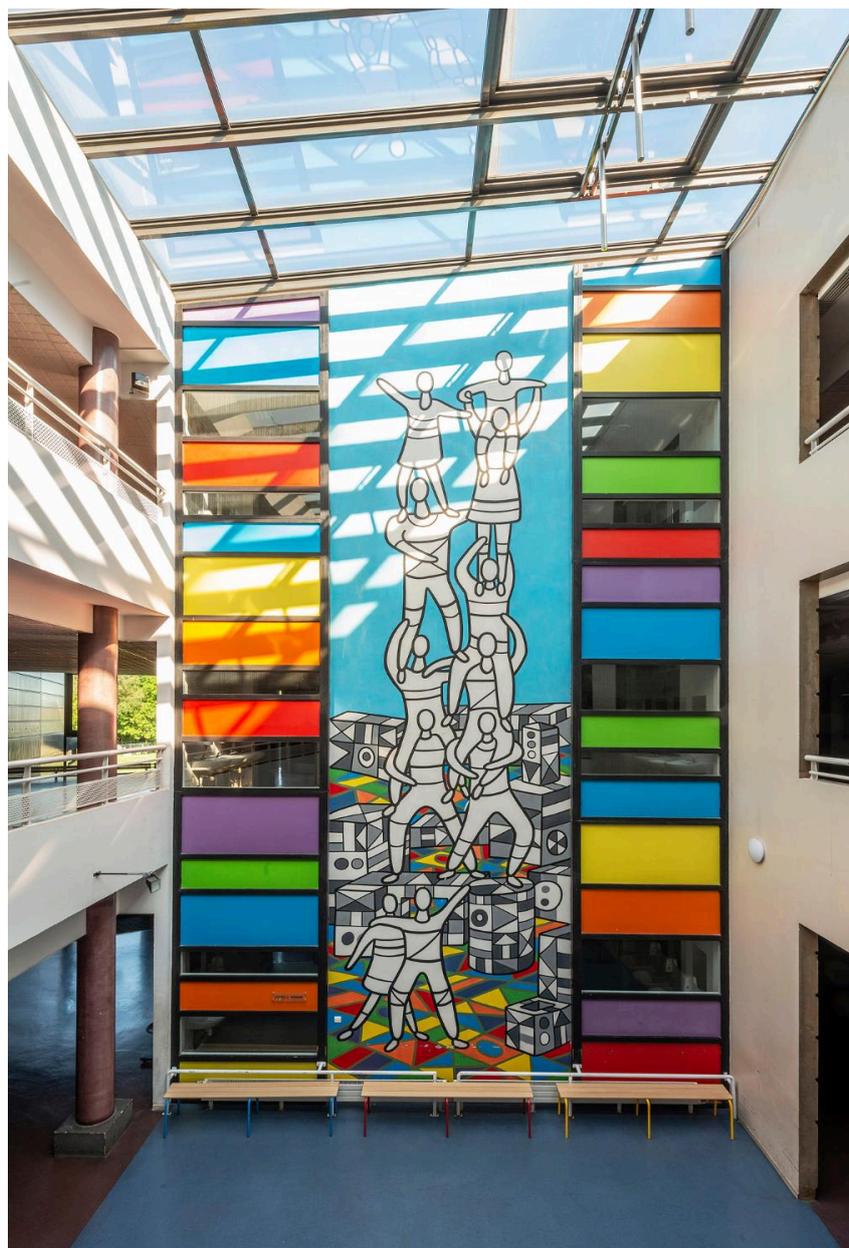
L'œuvre de Jean-Marc Philippe est un panneau mural noir, avec 365 diodes placées sur une ellipse représentant la course de la Terre sur son orbite autour du Soleil. Ce dispositif est mis à zéro le jour de la rentrée, afin qu'une nouvelle diode s'illumine chaque jour pour témoigner symboliquement de l'avancée de l'année scolaire. Cette œuvre n'est plus aujourd'hui en état de fonctionnement.

IVR11_20207800264NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



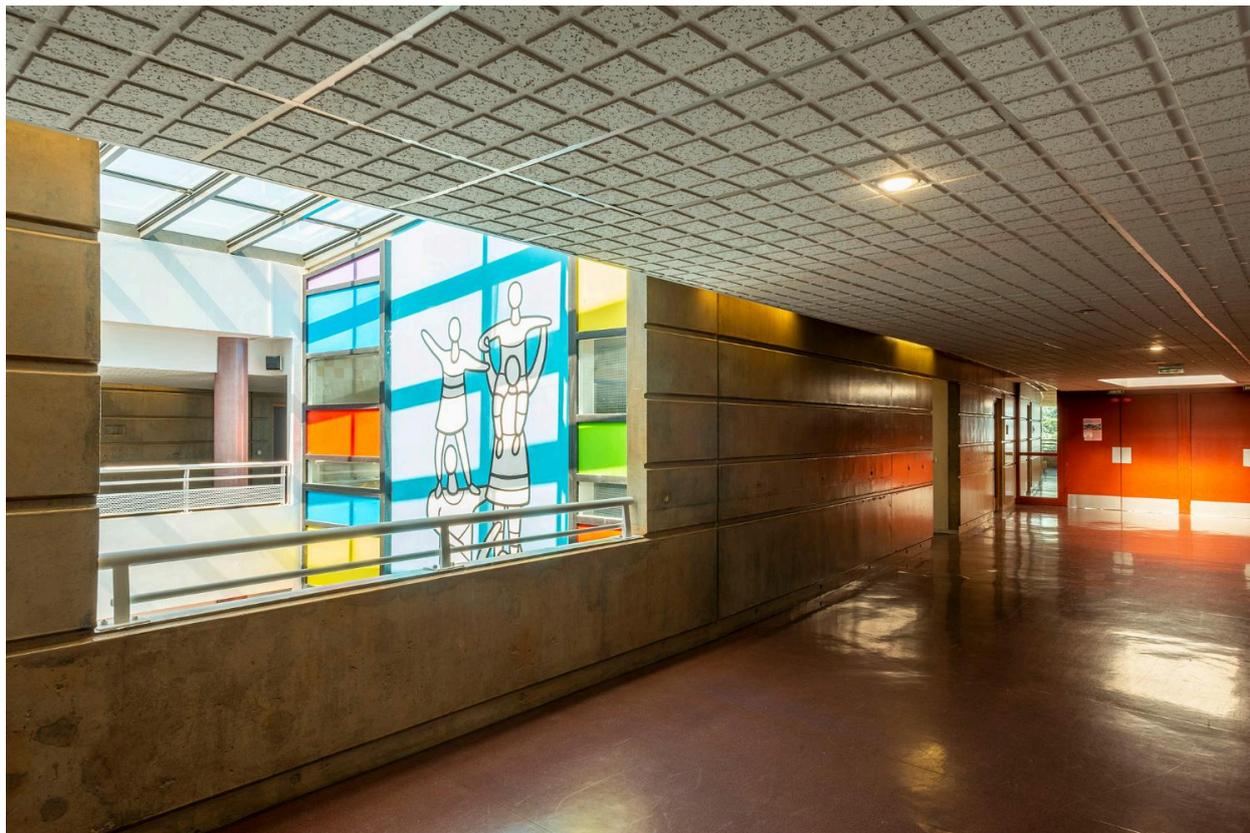
L'atrium, au centre du lycée, est orné d'une fresque peinte sur béton sur trois niveaux, baptisée « L'échelle humaine », réalisée en 1993 par Michel Yakovlev. Cette œuvre joyeuse, formée d'aplats de couleurs vives, inspirée à la fois par la technique du graffiti pratiquée par l'artiste dès les années 1980 et par le travail de Keith Haring et ses figures synthétiques soulignées de noir, célèbre la solidarité entre les élèves.

IVR11_20207800265NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



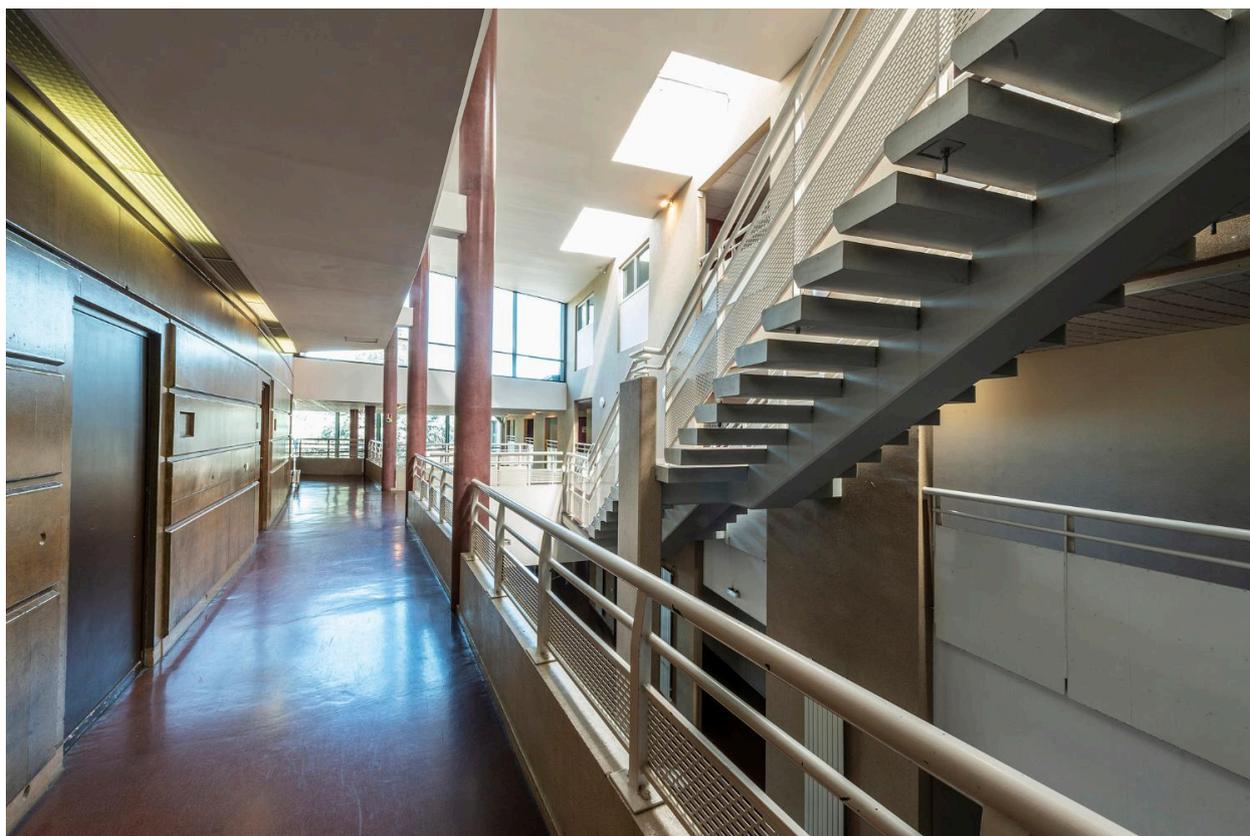
Vue sur la fresque de Yakovlev depuis les coursives de l'atrium.

IVR11_20207800269NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



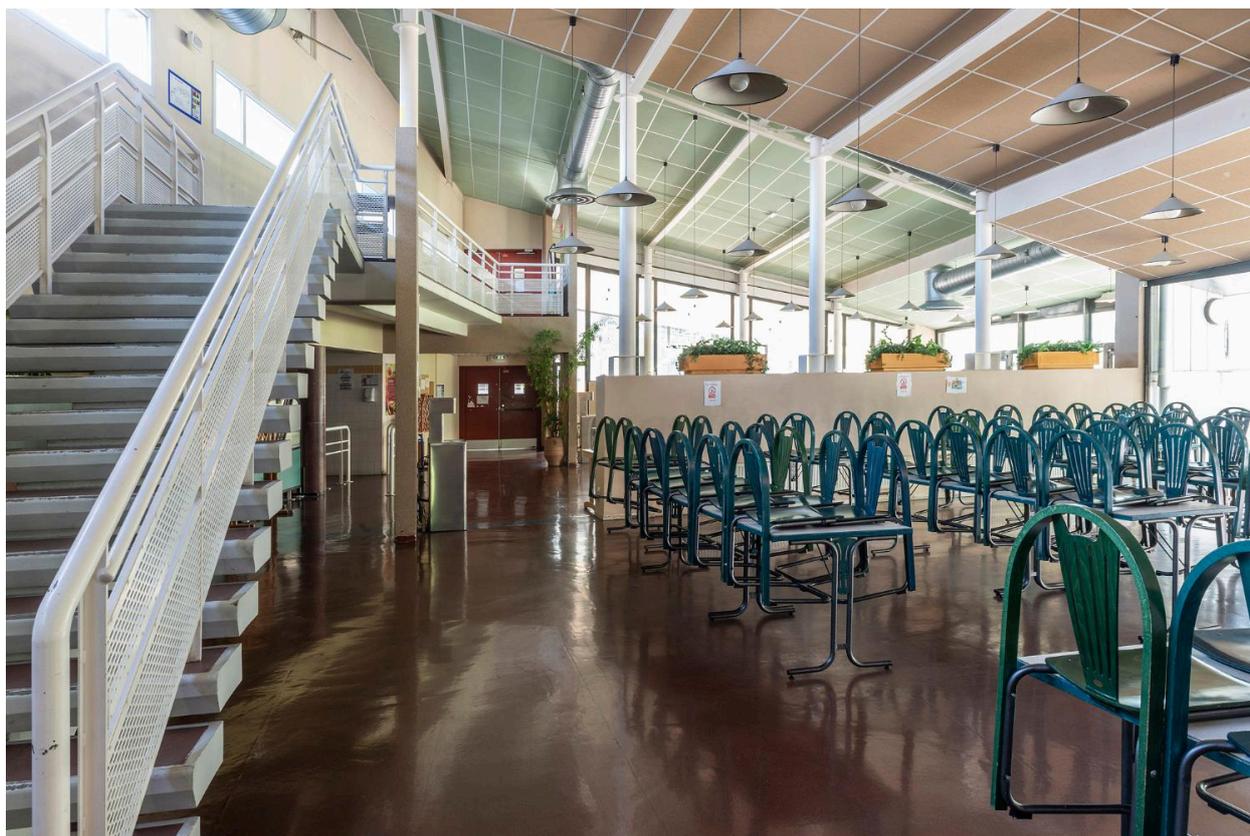
Vue générale des circulations intérieures.

IVR11_20207800268NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



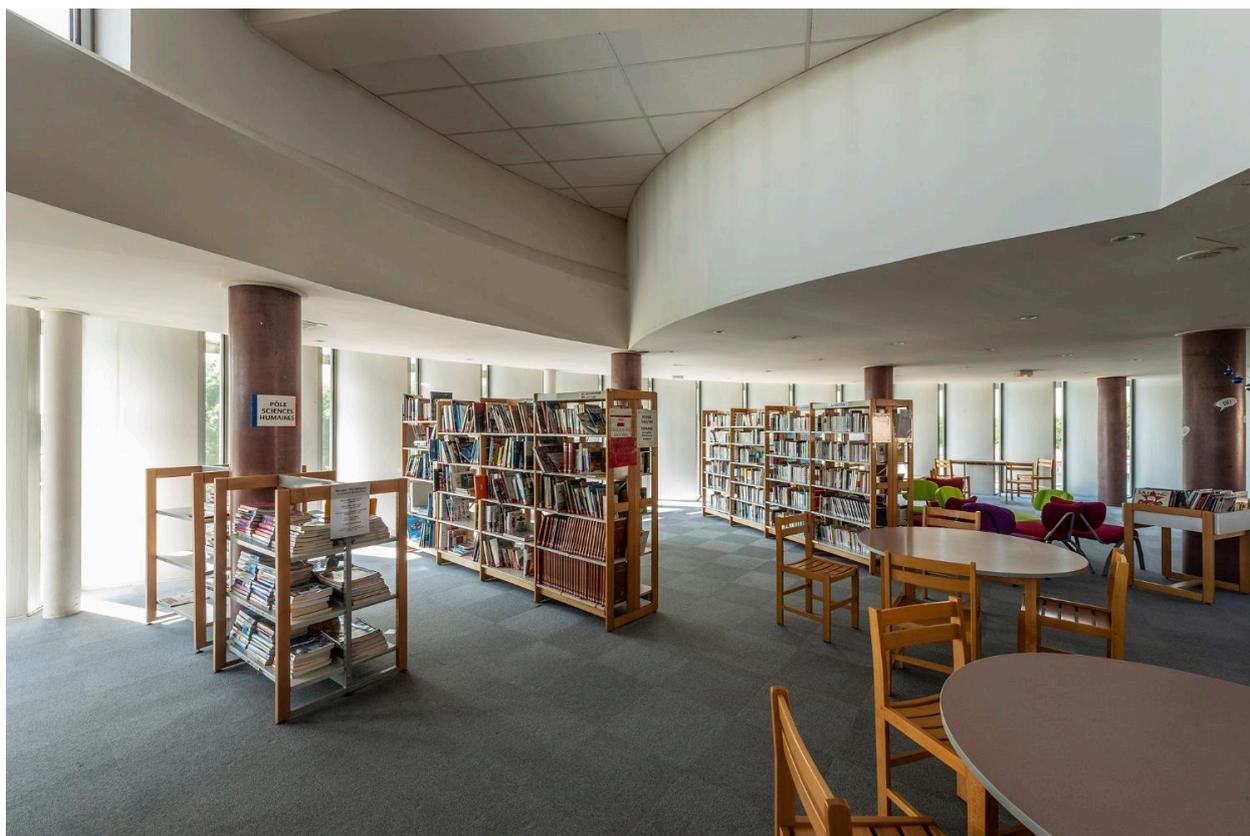
Vue intérieure du réfectoire.

IVR11_20207800270NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du CDI.

IVR11_20207800271NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Effets de lumière dans le CDI.

IVR11_20207800272NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation